



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

DEPARTEMENTAL 44

GREVE DU 16 JUIN



Le 9 JUIN 2020

Les Syndicats FO et CGT appellent tous les hospitaliers, les salariés de la santé privée, le médico – social, l’action sociale à faire grève le Mardi 16 JUIN 2020 avec le soutien de l’interpro !

La gestion de la crise sanitaire par le gouvernement prouve que les revendications des Syndicats FO et CGT depuis des années étaient réelles, plus de 30 ans de politique de casse de notre système de santé, aujourd’hui nous voyons le résultat. Combattu par FO et la CGT en 1995, le plan Juppé dont est issue l’Objectif National des Dépenses d’Assurance Maladie détruit l’Hôpital Public !

Pour les salariés du privé, la course aux dividendes par les actionnaires bloque de plus en plus les négociations salariales, le temps de travail est dérèglementé !

C’EST INADMISSIBLE !!!

Le gouvernement met en place le SEGUR de la Santé voulant se montrer à l’écoute mais nous ne sommes pas dupes : son idée première n’est pas de satisfaire les revendications mais bel et bien de demander des contreparties (ex : remise en cause des 35H) et d’accélérer les restructurations, les lois de « transformation » de la Fonction Publique et « ma santé 2022 » ! De plus, ce SEGUR de la Santé est piloté par Nicole NOTAT, ex secrétaire CFDT qui a signé et acclamé chaque contre-réforme mise en place par les gouvernements successifs, visant à attaquer les droits des salariés, démanteler notre système de Santé !

ALORS NOUS N’ALLONS PAS LAISSER FAIRE ! RÉAFFIRMONS ET MARTELONS :

- ▶ **L’attribution de la prime de 1500 euros pour tous les salariés des établissements de santé, médicosociaux, publics et privés**
- ▶ **Augmentation immédiate des salaires, avec dès maintenant le dégel du point d’indice à hauteur de 300 euros net mensuels pour tous**
- ▶ **Application et extension de la prime grand âge aux ASHQ qui participent eux aussi à la prise en charge des résidents, et rétroactivité au 1er janvier. Extension aussi à la Santé Privée, EHPAD territoriaux ou services tels que les SSR qui prennent en charge aussi des personnes âgées**
- ▶ **Revalorisation des primes de week-end, de nuit et maintien de la catégorie active !**
- ▶ **Reconnaissance immédiate en maladie professionnelle de tous les arrêts COVID quelle que soit la profession exercée**
- ▶ **Les syndicats FO et CGT exigent aussi l’arrêt immédiat de toute dérèglementation du temps de travail**
- ▶ **Arrêt des fermetures de lits**
- ▶ **Abrogation des lois dites de « transformation de la Fonction Publique » et « ma santé 2022 »**
- ▶ **Recrutement de personnels à la hauteur des besoins et titularisation des contractuels**
- ▶ **Abrogation de la contre-réforme des retraites adoptée par le 49-3**

Les Syndicats FO et CGT ont déposé des préavis de grève. Si le gouvernement reste sourd, nous discuterons et voterons la grève reconductible seul moyen d’obtenir, dans ce cas, satisfaction à nos revendications !



LIEUX DE RASSEMBLEMENTS DANS LE DÉPARTEMENT :



NANTES A 14H15 :

Devant l'Hôtel Dieu, Boulevard Jean Philippet puis cortège jusqu'à la Préfecture, représentant le gouvernement, où une audience est demandée.

SAINT – NAZAIRE A 14H00 :

Devant le CH de SAINT-NAZAIRE, Boulevard Georges CHARPAK. Une audience est demandée en fin de matinée ce Mardi 16 JUIN afin de rencontrer le Sous-Préfet et rappeler nos revendications, nos craintes fondées concernant les issues « du Ségur ».

Entrevues Préfecture et Sous – préfecture, mais nous n'oublions pas pour autant les responsabilités de l'ARS et du Conseil Départemental !



TOUS MOBILISÉS, TOUS DÉTERMINÉS

POUR GAGNER !

**NOUS NE LÂCHERONS PAS, LES REVENDICATIONS SONT LÉGITIMES,
CETTE CRISE SANITAIRE L'A DÉMONTRÉ !**



NOS CONCITOYENS SONT INVITÉS A NOUS REJOINDRE

**NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER LES GESTES BARRIERES ET
DE VENIR AVEC UN MASQUE**